

DISCOURS DU SOUVERAIN PONTIFE

AU SACRÉ-COLLÈGE

· dans l'audience solennelle du 2 mars 1898, en réponse à
l'adresse du Cardinal doyen.

VOICI, d'après le texte officiel, le discours que le Souverain Pontife a adressé aujourd'hui au Sacré-Collège, aux évêques, aux prélats et aux personnages laïcs, qui s'étaient réunis dans la salle du Trône, au Vatican, le 2 mars, pour offrir à Sa Sainteté, à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, leurs félicitations et leurs vœux :

Les manifestations de religieux attachement que l'on offre au Pape s'adressent toujours plus haut qu'à sa personne. En honorant le Pontife, on rend hommage à l'institution surhumaine qu'il représente et qui est unique par la hauteur du rang et la grandeur des attributions. C'est surtout pour ce motif, et non pas pour Nous, que Nous avons toujours accueilli avec joie les hommages multiples et parfois solennels qui ont accompagné ces vingt années de pontificat. C'est pour cette cause également que Nous sommes réjoui des récentes manifestations de piété dont vous venez de parler, monsieur le cardinal, et qui ont eu lieu à l'occasion de l'anniversaire de nos prémices sacerdotales.

Le but unanime des phalanges compactes de fidèles qui se réunirent le 13 février dans la voisine basilique était précisément de saluer le suprême Pasteur et de confesser ainsi la prérogative conférée par Jésus-Christ au siège épiscopal de Rome. Pendant qu'il s'inclinaient extérieurement devant notre humble personne, ils s'inclinaient aussi par l'esprit devant la divine idée qui rend